



Comité Syndical Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers
4 octobre 2018 - Mairie de Camblanes et Meynac

PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

Compte rendu

Présents :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
CDC RURALES DE L'ENTRE DEUX MERS					
BRUN	Michel	1	ANDRON	Monique	
LEVEAU	Alain	1	BONNAMY	Nicole	
PEZAT	Richard		SHERIFFS	Colin	
LAMOUREUX	Didier	1	FOUILHAC	Christiane	
CDC LES COTEAUX BORDELAIS					
AVINEN	Marc	1	BONNIER	Patrick	
IMMER	Françoise		LOPEZ	Denis	
POISBELAUD	Gérard		MONTEIL	Frank	
ROCA	Nathalie		NOGUEROLLES	Louis Pierre	
ZOGHBI	Véronique	1	VIANDON	Christophe	
CDC DU CREONNAIS					
FELD	Mathilde		MOLL	Jean-Louis	
GARZARO	Paul		GACHET	Pierre	1
PAGES	Bernard	1	TARBES	Nicolas	
DOUENCE	Michel		DELESALLE	Barbara	
CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
LAYRIS	Georges	1	CLEMENT	Céline	
MONGET	Alain	1	DELCROS	Francis	
BERGOGNAT	Jean-Yves	1	LAROZE	Philippe	
BROUSTAUT	Jean-François	1	PRADEAU	Frédéric	
MARTINEZ	Pierre-Emmanuel	1	BORAS	Jean-François	
CDC SECTEUR DE SAINT-LOUBES					
BARIANT	Pierre	1	CHIRON	Patrice	
DUTRUCH	Luc		DANG	Francis	
JAGUENAUD	Pierre		DURAND	Pierre	
MARTIN	José	1	LAPORTE	Hubert	
PASCAL	Denis	1	PUYAU PUYALET	Henri	
PERON	Christian	1	SEIGNEUR	Jean-Louis	

Vérification du QUORUM : 13

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 16

Nombre de votants : 16

Invités présents : M Darmian, M Wilsius

Préalable

- Madame ZOGHBI est nommée secrétaire de séance.
- Validation du compte rendu du précédent comité syndical à l'unanimité.

Ordre du Jour :

Délibérations :

- 1- Projet Alimentaire Territorial : présentation et validation des travaux
- 2- Budget Annexe EDS : Décision modificative n°2 reprise de provision ARE

Questions diverses

Délibérations :

- 1- Projet Alimentaire Territorial : présentation et validation des travaux

Le PETR a engagé depuis fin 2017 une démarche pour réaliser un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Le PAT est une « marque » gérée par le Ministère de l'Agriculture et inscrite dans la loi d'orientation agricole de 2014.

Définition

Les PAT sont élaborés de manière concertée et à l'initiative des acteurs publics et privés d'un territoire. Ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales et répondant à des enjeux de développement durable (économie, social, environnement-santé).

Ils reposent sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire, du besoin en alimentation et en identifiant les atouts et contraintes du territoire.

Ils permettent ainsi, sur un territoire choisi (de la Région à la CdC – ici le périmètre du PETR) d'améliorer la consommation de produits agricoles locaux et/ou de qualité.

Sur le Cœur Entre-deux-Mers, le PETR s'est porté volontaire pour mener cette démarche avec l'appui des collectivités (5 CdC), des organisations agricoles (Chambre d'Agriculture, SAFER, ...), des partenaires institutionnels et techniques (DRAAF, Région, Département, ...) et des organisations locales de consommateurs.

Un comité de pilotage a donc été créé. Il s'est réuni à 3 reprises et est composé de 22 structures représentées.

Avancement de la démarche sur le Cœur Entre-deux-Mers

Le choix a été fait de présenter l'avancé du travail PAT, tant sur le diagnostic que sur les premiers enjeux et objectifs :

- Au comité de pilotage PAT – 2 octobre 2018
- Au comité syndical du PETR – 4 octobre 2018
- Lors d'une réunion publique ouverte à l'ensemble des acteurs contactés et concernés par la démarche PAT – début novembre 2018

Ces restitutions seront l'occasion de recueillir les avis des participants et éventuellement des propositions de modification ou de priorisation tant sur le diagnostic que sur l'émergence des enjeux et objectifs qui seront la base de la définition du cadre stratégique puis du plan d'actions.

Le diagnostic

Il repose sur 3 thèmes forts déclinés en thématiques et permet d'identifier des atouts et contraintes du territoire.

Thèmes	Thématiques
Production	Foncier Agricole
	Productions et exploitations agricoles
	Transformation alimentaire
Consommation	Distribution et achats
	La restauration Hors Domicile -via les restaurateurs -via la restauration collective privée ou publique (scolaire, ...)
	Consommation au domicile
Dynamiques Territoriales	Caractéristiques du CE2M et les jeux d'acteurs
	Effets induits (éducation, gaspillage, environnement, santé, équité et accès, autoproduction, ...)
	Dynamiques extérieures

L'élaboration du diagnostic résulte de différentes données :

- Quantitatives (froides) – outils statistiques (INSEE, MSA, Chambre d'Agriculture, ...) et enquêtes (agriculteurs, consommateurs et élus)
- Qualitatives (chaudes) – entretiens individuels ou collectifs

La synthèse globale du diagnostic est présentée dans le document annexé à cette note. Une présentation succincte en sera faite lors du comité syndical.

Les enjeux et objectifs

Dans la continuité et en adéquation avec le diagnostic, 5 enjeux, avec leurs objectifs (annexé à la note), ont été mis en avant et vont permettre de mettre en place le cadre stratégique puis le plan d'action.

ENJEUX	Objectifs
ENJEU 1 Protéger et dynamiser le potentiel agricole local pour augmenter la capacité alimentaire	Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs et de nouvelles productions
	Protéger le foncier agricole et le rendre disponible
ENJEU 2	Augmenter la marge économique des exploitations "alimentaires"
	Promouvoir les produits et les agriculteurs locaux

Agir sur la performance environnementale et économique des exploitations pour assurer leur pérennité	Sensibiliser à la performance environnementale les exploitations pour faciliter les relations de voisinage
ENJEU 3 Prendre des engagements communs pour maintenir l'équilibre territorial et social	Définir et poser des valeurs communes pour l'agriculture et l'alimentation sur le Cœur Entre-deux-Mers
	L'accessibilité de tous à l'alimentation et de qualité
	Améliorer la santé de tous par l'équilibre alimentaire
	Accompagner les démarches innovantes citoyennes de production agricole
ENJEU 4 Développer les coopérations entre territoires et entre acteurs pour sensibiliser les consommateurs	Travailler avec les territoires voisins sur l'alimentation de qualité
	Accompagner la restauration collective publique (scolaire, ...) et privée (maisons de retraite, ...) au changement de pratiques
	Prévenir et agir sur les gaspillages agricoles et alimentaires
Enjeu gouvernance	Consolider le diagnostic territorial et élaborer le plan d'actions
	Obtenir la marque PAT
Animer et piloter le PAT	Assurer une gouvernance participative
	Etre compatible avec le projet de territoire Ambition 2030

Les remarques sont les suivantes :

M Péron : il serait intéressant d'associer la fédération des parents d'élèves à la démarche, afin qu'ils relayent auprès des associations de parents d'élèves locaux.

M Darmian : la démarche est suivie avec intérêt par le département. La charte du département est expérimentale, elle représente un volet du PAT. Elle a vocation à s'étendre et concerne notamment les aides sociales, le développement de jardins partagés (à réfléchir dans les documents d'urbanisme). La qualité des produits agricoles serait d'avantage à traiter dans le PAT.

M Wilsius : la région accompagne le financement du PAT (ingénierie, contrat de Cohésion). L'idée serait de faire passer l'aide individuelle aux projets agricoles innovants par le Pôle.

M Lamouroux : il faut ajouter un éleveur de porc à Blasimon.

M Péron : il sera intéressant d'identifier l'évolution de la consommation des surfaces agricoles/naturelles et surfaces à urbaniser. Cela permettra de travailler sur la trajectoire que nous souhaitons pour notre territoire.

M Darmian : des terres restent en jachère pour toucher des aides.

En restauration collective, un des problèmes à résoudre est celui des marchés publics.

Vu la présentation du diagnostic.

Vu la présentation des enjeux et des objectifs.

Le comité syndical décide à l'unanimité,

- de valider ces éléments de travail présentés

2- Budget Annexe EDS : Décision modificative n°2 reprise de provision ARE

Vu la délibération 49/2016 validant la dotation aux provisions pour ARE suite à la fin du « contrat » d'un agent (en tant que stagiaire de la fonction publique)

Vu la délibération 07/2017 validant le Budget annexe du Service EDS et la dotation aux provisions pour ARE suite à la fin du « contrat » d'un agent

Considérant que la provision pour risques n'a plus lieu d'être :

Augmentation de crédits		Augmentation de crédits	
012 – 64 – 6411 Rémunération Personnel titulaire	11 000,00 €	78 – 7815 Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	11 000,00 €
Total	11 000,00 €	Total	11 000,00 €

Ce point n'appelle pas de remarques.

Le comité syndical décide à l'unanimité.

- de valider cette décision modificative
- d'effectuer les virements de crédits nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.